

# Rapport moral et d'activités 2024

**Assemblée générale ordinaire**

Le samedi 7 juin 2025



# Rappel des perspectives 2024

- Poursuivre l'étude sur le Poisson Plat ✓
- Travailler avec la CIVIS pour pérenniser la Brigade d'écogardes de la Rivière Saint-Etienne ✓
- Mettre en place une formation de garde-pêche ✕
- Envoyer certains personnels de la Fédération en formation pêche à l'électricité à l'OFB en Métropole ✓
- Mettre en place une convention de partenariat avec la CINOR pour la surveillance des cours d'eau du Nord ✓
- Présenter l'étude sur la Truite Arc-en-ciel au CSRPN ✓
- Renouveler la convention de partenariat avec l'Office de l'eau ✓
- Maintenir les efforts de surveillance entrepris en 2023 sur la pêche aux bichiques ✓
- Maintenir les actions Atelier Pêche Nature auprès des jeunes et travailler à la mise en place d'une nouvelle Aire Educative ✓
- Mettre en place une convention avec le ministère de la justice pour l'accueil des jeunes délinquants ✓
- Travailler à la mise en place d'un partenariat avec le Territoire de l'Ouest ✓
- Mise en place d'une convention avec le Rectorat ✕

# Introduction

L'activité de la Fédération a été très soutenue durant cette année 2024 sur les missions principales comme les actions de surveillance des cours d'eau et plans d'eau, les animations auprès des scolaires et des centres de loisir, les animations auprès du grand public, les pêches électriques de sauvegarde de la faune piscicole et également sur l'étude des Poissons Plats qui a démarré en 2023 et qui s'est poursuivie en 2024.

Cette année a également été marquée par le départ en octobre de notre Chargée de missions – Mme Anaïs GRONDIN à la suite d'un long arrêt maladie et par l'arrivée sur ce poste de Mme Léa MOULINEAU mi-novembre 2024. L'absence de la chargée de missions sur plus de 6 mois a fortement impacté l'activité de la cellule technique et notamment sur le suivi de l'étude sur les Poissons Plats.

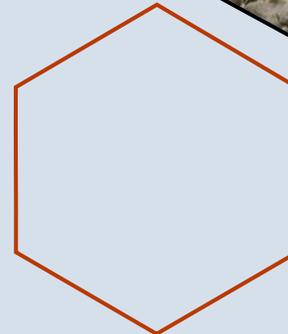
En septembre 2024, nous avons signé une convention de partenariat avec la CINOR pour une durée d'un an sur les actions de surveillance des cours d'eau du Nord et de sensibilisation des usagers et des jeunes à la préservation de la biodiversité aquatique des eaux douces.

Nous avons recruté pendant 3 mois (août à novembre) un ingénieur - M. Malo LEVENEZ afin de mettre en place deux bases de données : une sur les données des actions de surveillance et une autre sur les données de pêche de sauvegarde.

# Activités de la garderie fédérale

Les gardes-pêche de la Fédération ont pour mission principale la surveillance des cours d'eau et plans d'eau du département de La Réunion : missions de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques auprès des usagers (riverains, touristes, pratiquants d'activités sportives, agriculteurs, etc.) et de lutte contre le braconnage par le biais des actions de police de la pêche.

Toutefois, les gardes-pêche participent également aux activités de la cellule technique (pêches électriques de sauvegarde et d'inventaire, études diverses, rempoissonnements, contrôles des panneaux EDF liés à la sûreté hydraulique, etc.).



# Missions de surveillance sur les cours d'eau et plans d'eau de La Réunion en 2024



118 jours de missions de surveillance des cours d'eau et plans d'eau ont été réalisées en 2024 (contre 126 jours en 2023).



6 PV ont été réalisés verbalisant 10 personnes



## Pêcheurs contrôlés

En action de pêche licite    En action de pêche illicite

47



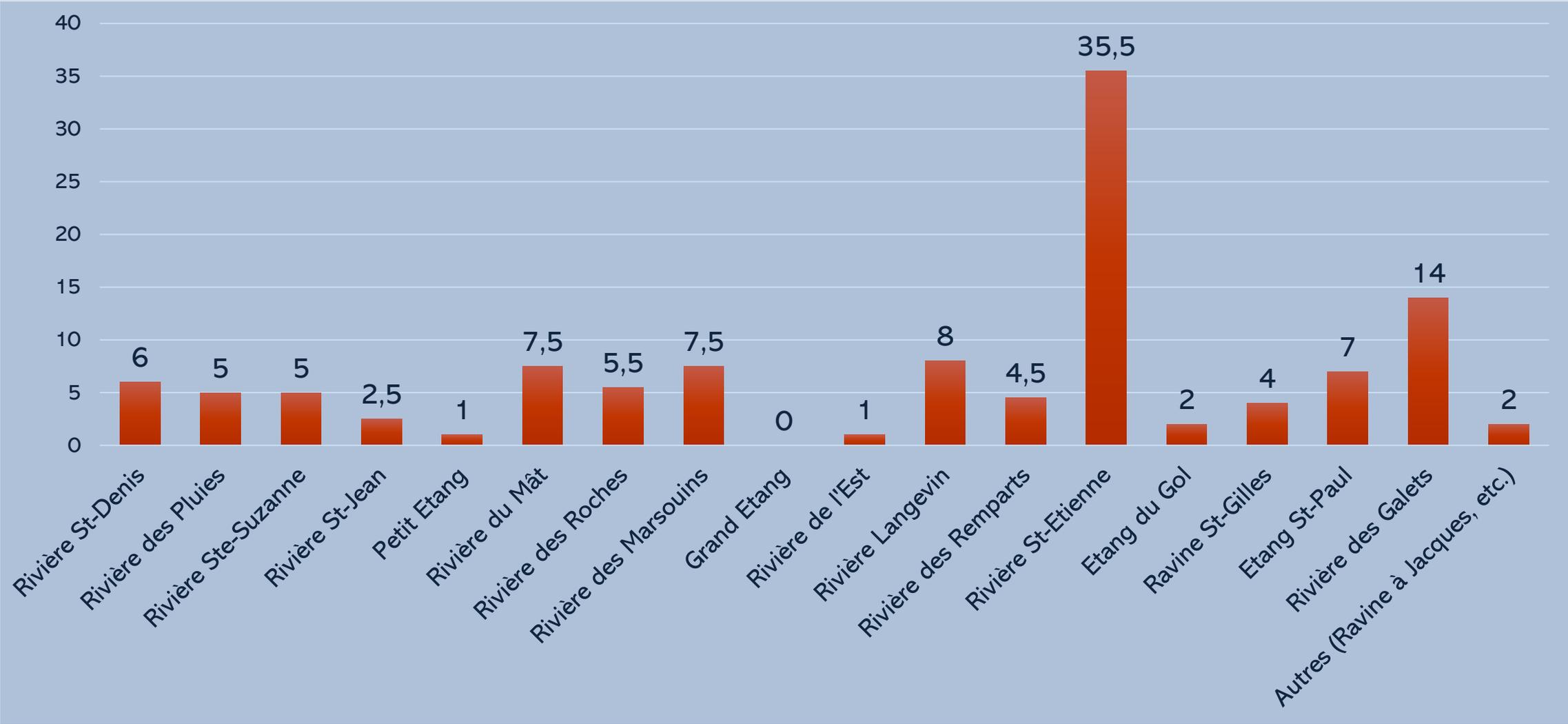
67

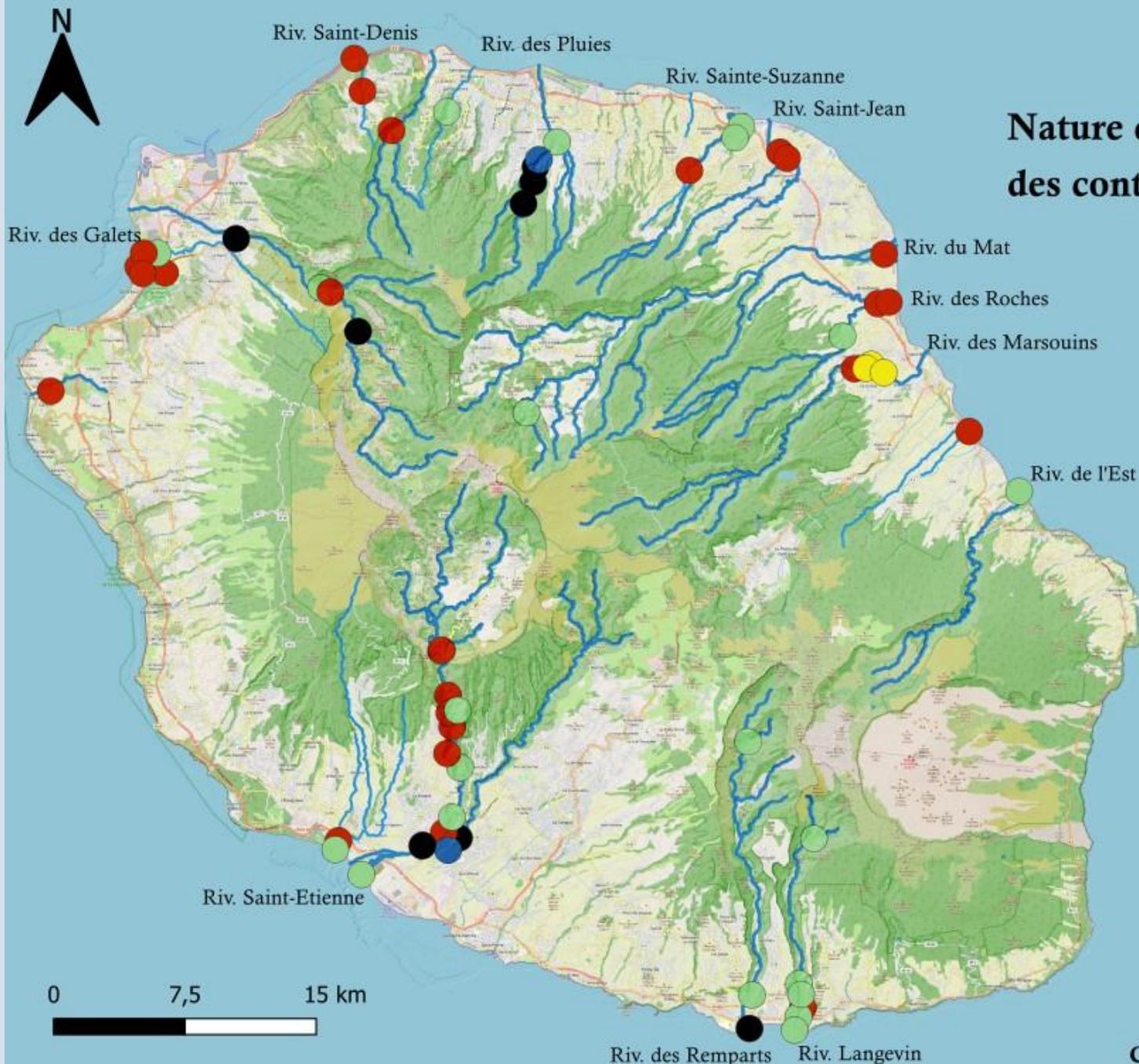


Les gardes-pêche ont pu sensibiliser 796 personnes

à la préservation du milieu aquatique (touristes, pique-niqueurs, campeurs, pratiquants d'activités sportives, lavage de voiture, pompage d'eau en rivière, etc.).

# Répartition des actions de surveillance sur les cours d'eau et plans d'eau de La Réunion en 2024 (en nombre)





## Nature des activités observées lors des contrôles en 2024

- Pêche illicite
- Pêche licite
- Activité nautique
- Prélèvement
- Modification du milieu (ancien barrage illégal construit par les braconniers)
- Cours d'eau

# Bilan des contrôles de l'ouverture de la pêche en 1ère catégorie piscicole

Site	Contrôleurs	Bilan	Observations
Rivière Langevin - Passerelle, Grand-Galet et Cap Blanc	Matthieu GERARD, Damien K/BIDI, Alain FLORENT, Eric LATTERADE	Pêcheurs : 25 Truites capturées : 43 Techniques : toc ++, lancer, mouche Meilleure prise : 40 cm	Pas de contrôle sur Cap Blanc (conditions météo défavorables)
Rivière des Remparts - Bras Carron	Guy-Claude VIENNE, Daniel VITRY	Pêcheurs : 3 Truites capturées : 1 Technique : ? Meilleure prise : 21 cm	Beaucoup de petites truites
Rivière du Mât - Camp Pierrot	Gabriel HOARAU, Pascal PICARD	Pêcheurs : 0	Traces de braconnage
Rivière du Mât - Passerelle, Ilet à Vidot et Trou Blanc	Armand METRO, Brice POLEYA	Pêcheurs : 0	4 avertissements écrits
Rivière du Mât - Fleur Jaune	Johny MAILLOT, Julien PINK	Pêcheurs : 13 Truites capturées : 31 Technique : toc et lancer Meilleure prise : 38 cm	

# Activités de la brigade d'éco-gardes

*(Financement : Conseil Départemental de La Réunion et CIVIS)*

La Brigade d'éco-gardes de la Rivière Saint-Etienne avait été mise en place dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux du barrage du Bras de la Plaine ainsi que la compétence GEMAPI\* de la CIVIS pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité aquatique de la partie basse de la Rivière Saint-Etienne.

Elle était portée par la Fédération des AAPPMA de La Réunion et financée par le Conseil Départemental et la CIVIS pour une durée de 3 ans : de mars 2021 à février 2024.

Elle était composée en 2024 de 3 agents à plein temps.

Cette brigade d'écogarde a pris fin en février 2024.

*(\* GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.)*



## Les principales missions de la brigade d'éco-gardes :

- 1 Sensibiliser les usagers sur les enjeux de préservation de la faune aquatique, de l'avifaune et de la flore.
- 2 Sensibiliser les usagers des cours d'eau, notamment les pêcheurs, sur la réglementation en vigueur et des pratiques de pêche respectueuses du milieu naturel notamment la pêche des bichiques.
- 3 Assurer la surveillance du milieu aquatique et le contrôle de la pêche en vue de lutter contre le braconnage et les pratiques illégales en coordination avec les services en charge de la police de l'environnement.

Durant l'année 2024, la brigade d'éco-garde a travaillé 29 jours (fin de contrat le 28/02/2024 = solde congés). Le site le plus fréquenté étant le Bras de la Plaine, notamment le secteur compris entre la passerelle et le barrage, et l'activité principale observée étant la randonnée.

Les actions de la brigade sont ciblées sur les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, ainsi que certains jours fériés pour des raisons de fréquentation du site et tiennent compte des secteurs prioritaires définis par les financeurs.

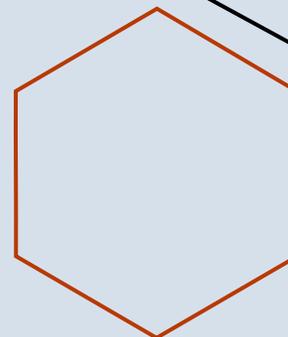
Total personnes sensibilisées	Total personnes vues	Total nombre de personnes
196	155	351

# Adhésions (cartes de pêche)

Les cartes de pêche sont délivrées par le biais :

- ➔ du site grand public [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr),
- ➔ des AAPPMA depuis leur compte dépositaire,
- ➔ des revendeurs rattachés aux différentes AAPPMA et disposant également d'un compte dépositaire.

La Fédération est en charge de la création et du suivi des comptes dépositaires. Elle perçoit le reversement par la FNPF de la part Fédération, AAPPMA, ADAPAEF, Office de l'eau (RMA) et Club Halieutique qu'elle reverse à qui de droit.



# Cartes de pêche délivrées au niveau départemental en 2024

CPMA Personne majeure*	CPMA Découverte femme	CPMA Personne mineure	Cartes Découverte -12 ans	CPMA Hebdomadair e	CPMA Journalière	Carte membre majeur ADAPAEF
983 (+15)	76 (-50)	138 (-1)	127 (-54)	7 (+1)	183 (-17)	42 (-35)

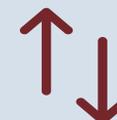
\* : Carte interfédérale Personne Majeure + Carte Personne majeure classique + carte Personne majeure « offre d'automne »



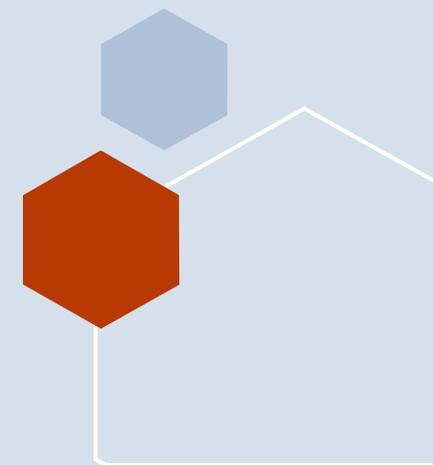
Au total, 1 556 cartes de pêche ont été délivrées sur l'ensemble du département en 2024, toutes catégories confondues, contre 1 697 en 2023.



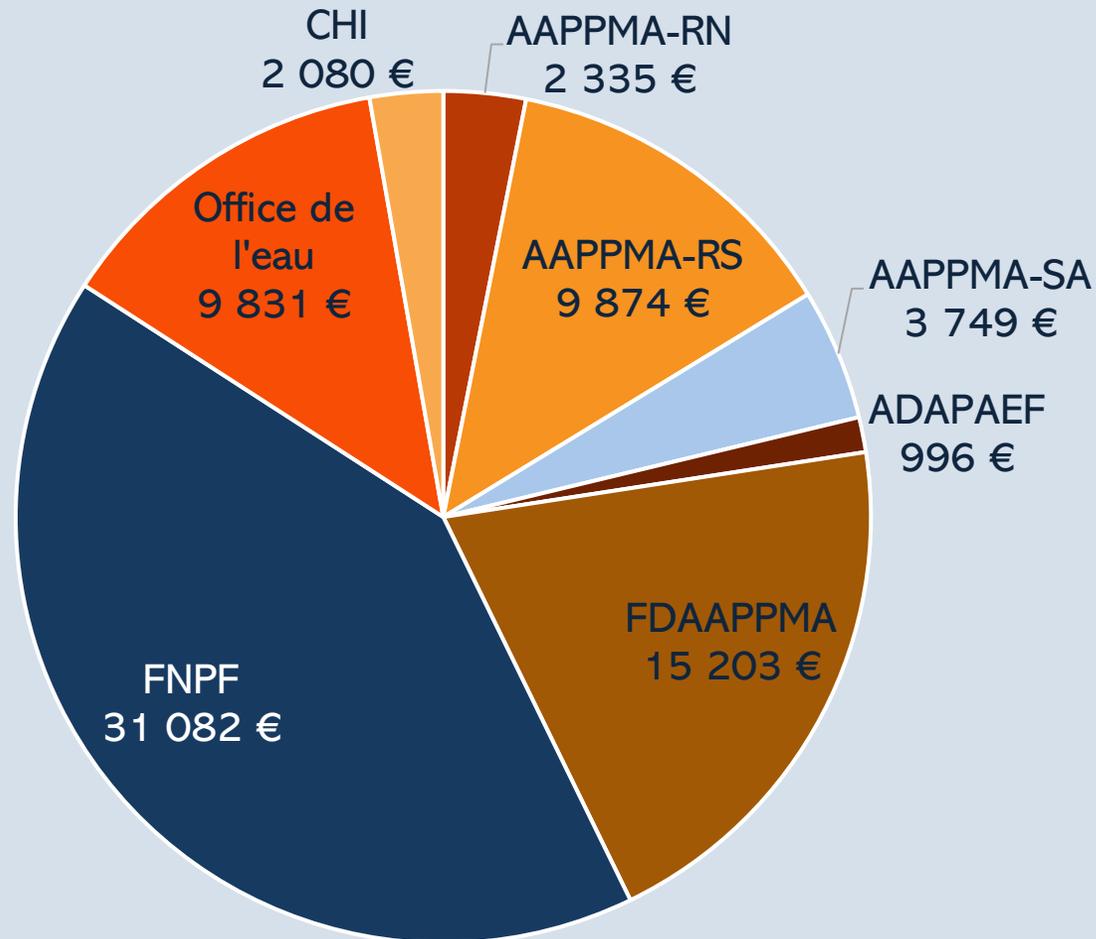
Nous pouvons donc constater une diminution du nombre total de cartes délivrées en 2024 par rapport à 2023 de l'ordre de -141 cartes toutes catégories confondues ( $\approx -8\%$ ).



Toutefois, contrairement aux deux années précédentes, le nombre de cartes CPMA Personne majeure\* connaît une légère augmentation cette année : +15 cartes (contre -91 en 2023 et -53 en 2022).



# Répartition des recettes générées par les cartes de pêche en 2024



Montant total des recettes liées aux cartes de pêche délivrées pour la Fédération de La Réunion en 2024 : **75 150 €** (contre 78 422 € en 2023 soit une diminution d'environ 4 %), dont 44 069 € reversés à la Fédération qui a elle-même reversé 28 866 € aux AAPPMA, etc..

La part de la Fédération s'élève à **15 203 €** (comprenant les frais de livraison des cartes délivrées depuis le site grand public) soit une augmentation en comparaison à 2023 d'environ + 3 %.

# Les pêches électriques et autres prestations

Les pêches électriques de sauvegarde sont mises en œuvre lors des travaux en rivière au titre des mesures de réduction d'impact.

Les pêches électriques de suivi sont réalisées dans le cadre d'étude principalement en partenariat avec OCEA Consult'.

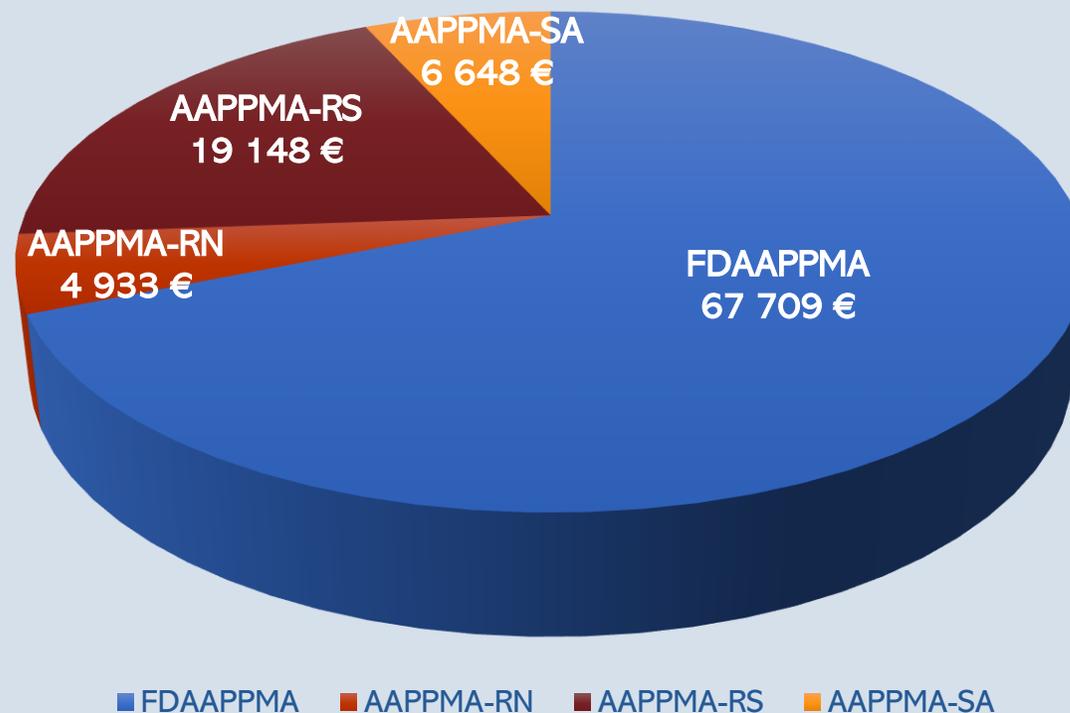
La Fédération a réalisé durant l'exercice 2024 :

- 76 682 € de recettes dans le cadre des pêches électriques de sauvegarde (37 pêches). Ces interventions ont été réalisées pour les entreprises de BTP, la Région Réunion, le Département de La Réunion, les communes, etc.
- 21 756 € de recettes dans le cadre des pêches électriques de suivi (27 pêches) : notamment sur le Réseau Piscicole de l'Office de l'eau, en partenariat avec OCEA Consult' ;
- 16 000 € de recettes pour les autres prestations (sensibilisation à la sûreté hydraulique pour EDF).

Soit un total de **114 438 €** de prestations facturées contre 50 879 € en 2023 ( $\approx +125\%$ ).



# Répartition des recettes liées aux prestations de pêche électrique en 2024



La répartition des recettes des pêches électriques est relative à l'intervention de chaque AAPPMA et de la Fédération en termes de personnel : ingénieurs, techniciens, agents, frais de déplacement, restauration et amortissement du matériel. Les AAPPMA sont généralement sollicitées pour les interventions qui se font sur les secteurs pour lesquels elles disposent de baux de pêche.

# Les Ateliers Pêche Nature et les Aires Éducatives

Les actions de sensibilisation et d'éducation au respect et à la connaissance de la faune aquatique d'eau douce par le biais des « ateliers pêche nature » est un des axes prioritaires de la Fédération des AAPPMA de La Réunion. Elles sont mises en œuvre par l'animateur de la Fédération – M. Gabriel HOARAU

Il s'agit de faire connaître les espèces piscicoles qui peuplent nos cours d'eau et de leur faire prendre conscience des menaces qui pèsent sur elles et de l'intérêt de préserver cette biodiversité aquatique.

Les actions d'animation dans le cadre des ateliers pêche nature se déclinent en 3 volets :

1. Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques,
2. Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce,
3. Initiation Pêche Nature (IPN).



1

**Sensibilisation, éducation et formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques**

4 321 personnes ont été sensibilisées à la protection des milieux aquatiques en 2024, dont 2 732 enfants et 1 589 adultes durant 65 interventions (contre 52 en 2023) par le biais de Cellule Mobile d'Animation ou au Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature. 59 étudiants du Lycée Agricole de Saint-Paul ont également été sensibilisés.

2

**Sensibilisation du grand public à la préservation de la faune aquatique d'eau douce**

1 150 personnes ont été sensibilisées à la préservation de la faune aquatique des eaux douces de La Réunion en 2024 sur les manifestations suivantes : la Fête de la Truite, la marche pour le climat, le salon Vital Sport, le Festival ornithologique, le festival « La Belle Parole », etc.

3

**Initiation Pêche Nature (IPN)**

25 enfants ont pu bénéficier d'une initiation pêche lors de la Fête de la Truite.

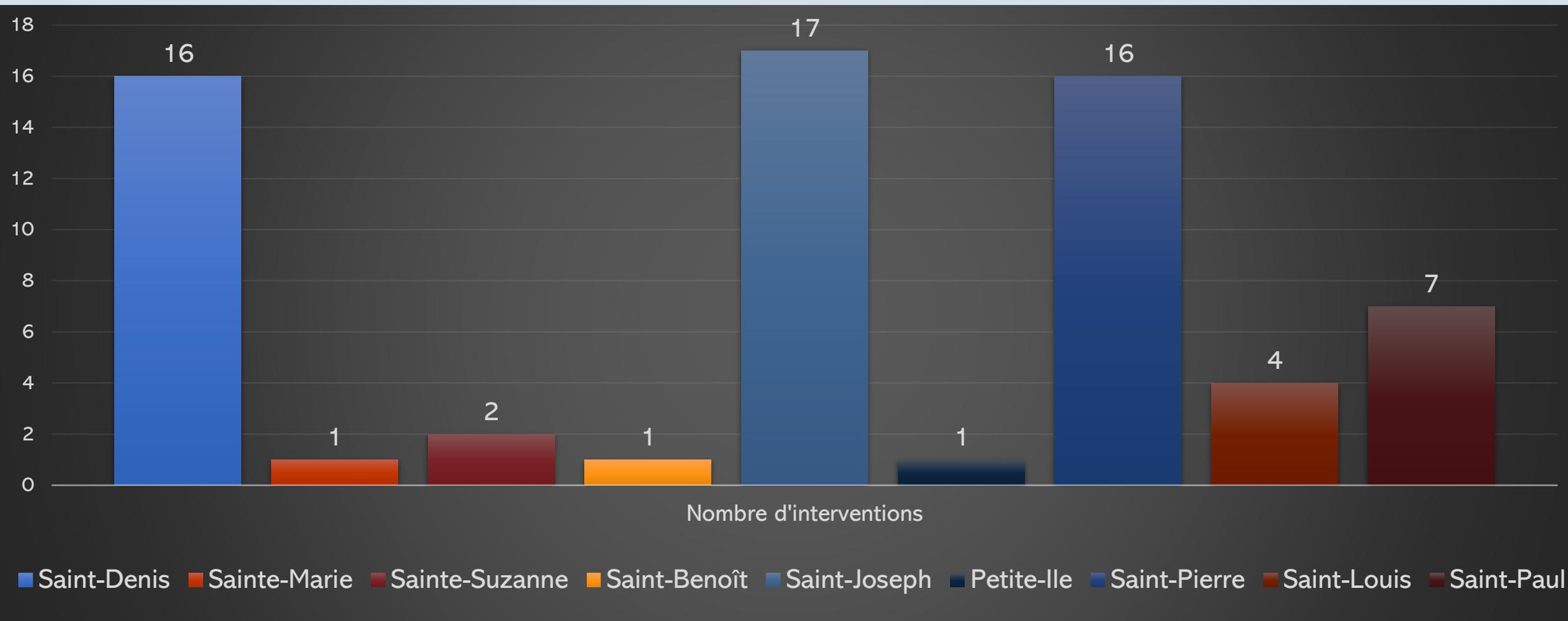
# Les Aires Éducatives

Sur les 65 interventions réalisées dans le cadre de la sensibilisation, l'éducation et la formation du jeune public à la protection des milieux aquatiques, **18 concernaient uniquement les aires éducatives.**

En complément des deux aires éducatives créées en 2022, une 3<sup>e</sup> aire éducative a été mise en place en 2024 sur la Rivière des Remparts avec une classe de 4<sup>e</sup> du Collège Achille GRONDIN.



# Secteurs géographiques du public ayant bénéficié des Ateliers Pêche Nature et des Aires Educatives (en nombre d'interventions)





# Fête de la truite 10<sup>e</sup> édition

## Organisation

Date : le 07/12/2024

Lieu : Village Pêche  
Nature

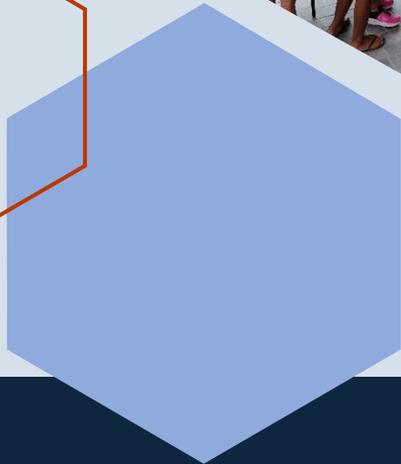
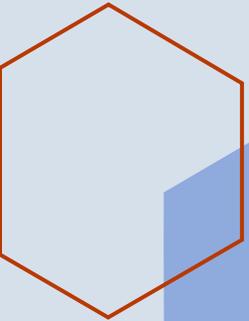
Horaires : de 9h à 16h

## Animations et autres

- Village de la pêche : lâcher de 100 kg de truites, initiation pêche, concours de lancer
- Village de l'eau : stands des différents partenaires, concours dessin, exposition tableaux et photos, animation piñata
- Visite guidée de l'ancienne usine Kerveguen
- Restauration sur place pour les partenaires, bénévoles et salariés

## Bilan

- Nombre de personnes touchées par cette manifestation : 250
- Coût total du projet : 27 760 € (dont 5k € financés par la FNPF, 4,5k € de mise à disposition de matériel par la Ville de St-Joseph).



# Gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Rivière Langevin (Cap Blanc)

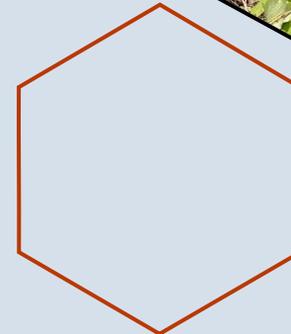
(Financement : Conseil Départemental de La Réunion)

Les grandes orientations de la gestion de l'ENS :

- ☞ Restauration ou préservation de la qualité du site, des paysages et des milieux naturels,
- ☞ Protection de la faune et du milieu aquatique,
- ☞ Définition des modalités d'entretien des berges du cours d'eau et de ses affluents,
- ☞ Ouverture du site au public et organisation d'animations dans des conditions compatibles avec la préservation du site et la sécurité du public accueilli.

La gestion opérationnelle de l'ENS est réalisée par l'AAPPMA-RS avec en 2024 une équipe de 7 personnes, composée d'1 chef d'équipe, de 5 agents d'entretien, et d'1 animateur, soit 2 temps plein et 5 temps partiels.

La Fédération assure la coordination des activités sur l'ENS par le biais d'un demi-poste de conservateur.



# Données concernant l'ENS Langevin en 2024



163 jours

de travail ont été consacrés aux diverses missions (préservation et réhabilitation des formations et espèces, maintenance et sécurisation du site, animation et sensibilisation, etc.)

recensées sur le site dont 427 lors des animations et visites guidées, et 5 132 autres (80 % de touristes, randonneurs, bivouaqueurs et pique-niqueurs, et 20 % coureurs, pêcheurs, chasseurs, canyoneurs, etc.). La fréquentation du site est en augmentation depuis 2020 (doublement).

5 559 personnes



18 kg

de déchets collectés, classés et éliminés (en baisse depuis 5 ans : 60 kg en 2020)

pour la mise en œuvre des actions en 2024

157 860 euros



# Création un corridor écologique entre les parcelles de restauration écologiques et le « lambeau » de forêt naturelle au niveau de la cascade La Fouillée

La Fédération a bénéficié en 2024 d'une subvention supplémentaire d'un montant de 15 000 € permettant la mise en place de cette action prévue en plusieurs temps :

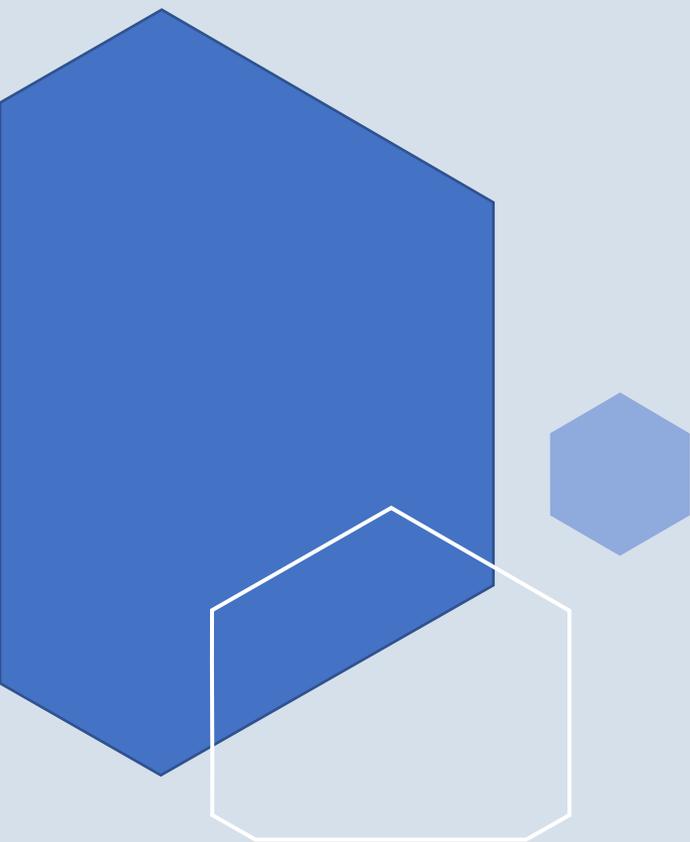
Une première journée a donc été organisée le samedi 23 novembre 2024 avec les associations IRI, AAPPMA-SA, AAPPMA-RN, NOI, la FDAAPPMA, ainsi que la Pépinière CEUS et des bénévoles de l'AAPPMA-RS. 40 personnes ont été mobilisées pour défricher un espace d'environ 1 400 m<sup>2</sup>.

Les autres chantiers participatifs auront lieu en 2025 pour continuer d'avancer sur la zone et ensuite faire des plantations sur l'espace afin de recréer des forêts d'espèces endémiques et indigènes en diversifiant la zone.

L'intégralité de cette subvention supplémentaire est reversée à l'AAPPMA-RS pour mettre en œuvre cette action.



# Représentation de la Fédération aux différentes réunions



## La Fédération a participé en 2024 à diverses réunions avec :

- les instances : Préfecture (CODERST), CA du Parc National, le Comité Eau et Biodiversité (CEB), Commission Gestion des Milieux Aquatiques, Procureurs (MIPE), audiences, etc.
- les administrations et les collectivités : Sous-préfecture, DEAL, DMSOI, Mairies (St-Joseph, St-Denis, Ste-Suzanne), Parc national, Intercommunalités (CIVIS, TO, CINOR), la Préfecture et Sous-préfectures, Conseil Départemental, Région, Office de l'Eau, Réserve Naturelle de l'Etangde Saint-Paul, OFB, Rectorat, ARB, etc.
- Les partenaires financiers et techniques: les 3 AAPPMA, ADAPAEF, EDF Réunion, le Pisciculteur de Hell-bourg, OCEA CONSULT', l'expert-comptable, le commissaire aux comptes, l'INRAE, le Crédit Agricole, Runéo, Région - DRR, SEOR etc.



## La représentation de la Fédération à ces réunions est principalement assurée par

le Président et le Directeur. Ponctuellement, sur certaines réunions, elle est assurée par les Vice-présidents et certains administrateurs, ainsi que la Chargée de missions sur les réunions techniques.



## En interne

la Fédération a tenu les réunions statutaires (deux conseils d'administration et une assemblée générale).

## Participation à la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'eau le 21 mars 2024

Ces rencontres (portées par l'Office de l'eau Réunion) regroupent différents acteurs de l'eau et ont pour objectif de partager des expériences / actions qui ont été mises en œuvre autour de la thématique de l'eau. Elles ont eu lieu au siège de l'Office de l'eau.

M. Gabriel Hoarau, animateur de la Fédération, a pu présenter devant un public de 150 personnes le travail qu'il réalise auprès des enfants de CM1 de l'Aire Éducative de la Rivière Langevin.



# Séminaire Ramsar\*

le 23 mai 2024



La Fédération est intervenue dans le cadre du séminaire Ramsar organisée par la Réserve Naturelle de Saint-Paul sur un atelier à l'Etang du Gol.

Le directeur de la Fédération, M. Armand METRO, a pu présenter à la soixantaine de personnes présentes (scientifiques internationaux, élus locaux, gestionnaires, collégiens de l'Aire Educative de l'Etang du Gol) les missions de la Fédération pour la préservation des milieux aquatiques, notamment sur les zones humides.

*(\* Ramsar : La convention sur les zones humides, ou convention de Ramsar tire son nom de la ville iranienne de Ramsar, où elle a été adoptée le 2 février 1971. Ses objectifs sont la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources.)*

# Les opérations de repeuplement en truite Arc-en-ciel

Alevins de 3 à 5 cm - total : 14 700

*Le 20/06/2024*

- Rivière Fleur Jaune - Salazie : 5 000
- Ravine Camp Pierrot (Grand sable) : 1 200
- Rivière du Mât Trou blanc : 1 000
- Passerelle Ilet à Vidot : 1 000

*Le 21/06/2024*

- Rivière Saint-Etienne - Bras Rouge Chapelle : 2 500
- Rivière Saint-Etienne - Bras Rouge : 1 500
- Rivière Saint-Etienne - Bras de Benjoin : 2 500

Truitelles de 8 à 15 cm - total : 1 200

*Le 12/07/2024*

- Rivière Fleur Jaune - Salazie : 370
- Passerelle Ilet à Vidot : 150
- Rivière du Mât Trou blanc : 180
- Rivière Langevin - Passerelle, Grand-Galet : 500

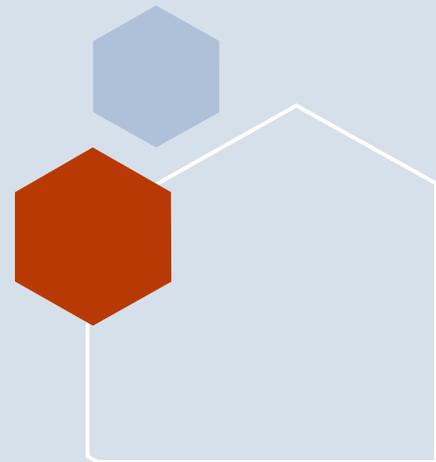
Truites portion - total : 710

*Le 03/10/2024*

- Passerelle Ilet à Vidot : 110
- Rivière Fleur Jaune - Salazie : 150

*Le 07/12/2024*

- Rivière Langevin 2<sup>e</sup> catégorie (Fête de la Truite) : 450



# Les partenariats financiers

## Subventions emploi

- Conseil Départemental :  
Gestion de l'ENS Langevin : 113 163 € (solde de 17 200 € à percevoir en 2025),
- FNPF - Kit emploi : 140 000 € (solde de 27 800 € à percevoir en 2025),
- Ville St-Joseph - APN : 17 000 €,
- Etat - Education et sensibilisation à la préservation du patrimoine aquatique - Politique de la Ville : 5 000 €,
- Office de l'Eau Réunion - Convention pluriannuelle d'objectifs : 51 133 € (solde de 10 227 € à percevoir en 2025),
- CINOR - Préservation des cours d'eau du Nord de La Réunion 2024-2025 : 110 000 € (solde de 66 000 € à percevoir en 2025).

## Subventions actions (à percevoir en 2025)

- FNPF - 10e édition de la Fête de la Truite : 5 000 €,
- FNPF - Acquisition d'un véhicule d'animation pédagogique mobile pêche et milieux aquatiques : 15 000 €,
- FNPF - Acquisition de connaissances pour la gestion des populations de poissons plats - partie 2 de l'étude : 18 782 €,
- FNPF - Acquisition d'outils de communication pour la promotion de la pêche de loisir : 1 106 €.

## Dons

- Monsieur Jean Paul MAUGARD - déplacements pour le compte de la Fédération d'une valeur de : 5 960 €.

# Convention Office de l'eau - Fédération



En 2024, la Fédération a signé une nouvelle convention de partenariat avec l'Office de l'eau pour une durée de 4 ans.

Cette nouvelle durée permet à la Fédération d'avoir une perspective plus longue sur les financements attribués par l'Office de l'eau.



Elle est axée sur :

- les actions de surveillance des cours d'eau, notamment sur la sensibilisation des usagers à la préservation de la biodiversité aquatique,
- les actions de sensibilisation des jeunes avec les animations ponctuelles auprès des scolaires et les centres de loisir,
- les interventions auprès des aires éducatives,
- création de supports pédagogiques pour la sensibilisation des jeunes.



Les montants des financements attribués par l'Office de l'eau sont pour :

- |                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| - 2024 : 51 133 €, | - 2026 : 55 535 €, |
| - 2025 : 53 289 €, | - 2027 : 60 035 €. |

# Convention avec la CINOR

En 2023, l'AAPPMA-RN avait conventionné avec la CINOR pour mettre en place des actions de surveillance et de sensibilisation sur les cours d'eau du Nord (Rivières de Saint-Denis, des Pluies et de Sainte-Suzanne).

Compte tenu du fait que la surveillance ces cours d'eau est partagée entre l'AAPPMA-RN et l'AAPPMA-SA, la **Fédération a proposé à la CINOR de reprendre à son actif cette convention** pour accompagner et coordonner les actions de deux AAPPMA sur ces cours d'eau.

Cette convention été **signée en 2024, pour une durée d'un an** : de septembre 2024 à septembre 2025.

Afin d'accompagner les deux AAPPMA (RN et SA) dans leurs actions sur ces cours d'eau, la **Fédération a recruté pour une durée de 1 an un chargé de développement – M. Thomas GANNE.**

Pour la mise en œuvre de cette convention dont le montant a été évalué à 130 000 €, la **Fédération bénéficie d'une subvention de 110 000 €.**

Sur cette subvention, la **Fédération reverse 80 000 € à l'AAPPMA-RN**, lui permettant d'assurer le salaire de ses 4 employé(e)s et garde 30 000 € pour assurer le salaire du chargé de développement.

# Les actions de communication

## Chaînes de télévisions locales et radios

- Antenne Réunion « 6/8 Ansam » le 02/10/2024 : Interview de M. METRO sur l'ouverture de la pêche aux bichiques le 01/09/2024 et sur la réglementation,
- Réunion la 1<sup>ère</sup> « Tous Frères »\_tournage fin mai 2024 : reportage sur les actions de la Fédération (surveillance des cours d'eau Rivière des Galets avec M. Bernard GRONDIN et M. Julien PINK AAPPMA-RN et M. Armand METRO FDAAPPMA ; sensibilisation des jeunes : ATE Rivière St-Denis et M. Gabriel HOARAU ; pêches de sauvegarde : M. Johny MAILLOT Rivière des Galets).

**Site Internet, Facebook et Instagram** : diffusion d'informations liées à l'activité de la Fédération en général.

**Mailing à destination des adhérents** : réglementation, manifestations, AG, ...

### Fête de la Truite le 7 décembre 2024 :

- Annonce de la manifestation sur la radio Free Dom
- Reportage sur Mon Saint-Jo / Ville de Saint-Joseph
- Reportage sur Réunion la 1<sup>ère</sup> au Journal Télévisée de 12h30 et 19h00



# Mouvements du personnel et accueil de stagiaires

## Personnel

### BRIGADE D'ECO-GARDES

Le 29/02/2024 : départ de Mme Leslie SUROS - Cheffe d'équipe, M. Eric LATTERADE et M. Raphaël VIENNE - Médiateurs environnement (fin CDD).

### CELLULE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le 19/08/2024 : arrivée de M. Malo LEVENEZ - Chargé d'études (fin CDD le 18/11/2024).

Le 31/10/2024 : départ de Mme Anaïs GRONDIN - Chargée de missions techniques piscicoles et halieutiques (rupture conventionnelle).

Le 15/10/2024 : arrivée de M. Thomas GANNE - Chargé de développement (CDD 1 an).

Le 15/11/2024 : arrivée de Mme Léa MOULINEAU - Chargée de missions techniques et scientifiques et conservatrice ENS (CDI).

**La Fédération compte au 31 décembre 2024 : 8 salariés à temps plein dont 7 CDI (2 femmes et 5 hommes) et 1 CDD (1 homme).**

## Stagiaires

### BAC PRO GMNF

Deux stagiaires pour une durée totale de 6 semaines.

### BTS GPN

Un stagiaire pour une durée de 14 semaines.

### UNIVERSITAIRES

Un stagiaire I5 Génie aménagement et environnement pour 3 mois et demi.

Une stagiaire M1 Gestion de l'environnement et de la biodiversité pour 4 mois et demi.

# Formation pêche électrique du 13 au 16 mai 2024

Deux salariés de la Fédération (M. Guy Claude VIENNE et M. Gabriel HOARAU) ont participé à cette formation dispensée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au centre du Paraclet (Fouencamps).

La Fédération qui est de plus en plus sollicitée pour des pêches électriques dispose désormais de 4 directeurs de pêche. Les arrêtés de pêche délivrés par la DEAL imposent un directeur de pêche ayant été formé par un organisme dûment habilité pour la formation en pêche à l'électricité.



# Présentation de l'étude truite au CSRPN

## le 19 février 2024 à la DEAL



### Intervenants :

- M. Armand MÉTRO de la FDAAPPMA : présentation du cadre de l'étude et ses différentes conclusions ;
- Mme Laetitia FAIVRE d'OCEA Consult' : fonctionnement des populations de truite et leur distribution locale ;
- M. Jean Marc ROUSSEL de l'INRAE : la place de la truite dans le réseau trophique.

Des échanges ont eu lieu avec les membres du conseil scientifique sur la place de la truite dans le milieu naturel et la gestion halieutique.

Les membres du conseil scientifique ont félicité unanimement la qualité du travail effectué et des résultats obtenus, ainsi que la rigueur scientifique qui a été mise en œuvre tout au long de cette étude.

Ils se disent satisfaits de la fin du débat récurrent sur la présence de la Truite à La Réunion.

# PLARUN

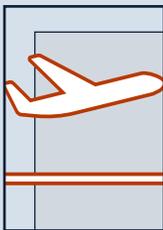
Sur l'étude des Poissons Plats, l'année 2024 a été consacré à l'analyse des résultats des données recueillies en 2023 et 2024 sur les pêches électriques d'inventaires et sur les retours effectués par les pêcheurs sur les écailles. Cette phase d'analyse a été précédée par un travail de préparation des échantillons (écailles, nageoires, muscles, otolites, contenus stomacaux, etc...) qui a été réalisé en laboratoire par OCEA et la Fédération. Les analyses de ces échantillons seront effectuées par les universités partenaires de l'étude : Perpignan, Pau, Mayotte et La Réunion, ainsi que le MNHN de Dinard.

La totalité des résultats seront compilés dans un rapport final qui sera présenté au Comité de Pilotage mi-2025. Cependant, une 1<sup>ère</sup> phase de l'étude a fait l'objet d'un rapport réalisé en fin d'année 2024 sur la distribution des Poissons Plats à La Réunion et leurs habitats.

Face à l'absence de la chargée de missions pendant une longue période et ne pouvant pas honorer ses engagements sur cette étude, la Fédération a sollicité le bureau d'étude OCEA Consult', partenaire principal de l'étude, pour réaliser une partie du travail à sa place.



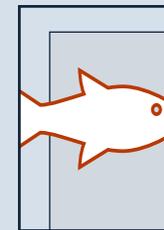
# Perspectives 2025



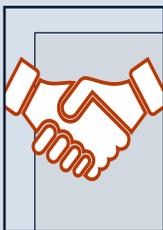
Présenter l'étude Truite aux Journées Techniques de la FNPF en janvier 2025



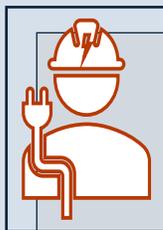
Signer une convention de partenariat avec l'Académie de La Réunion



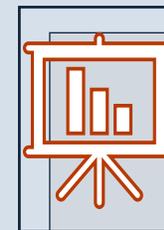
Finaliser l'étude sur les Poissons Plats de La Réunion



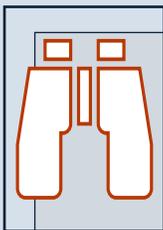
Renouveler la convention de partenariat avec la CINOR



Former le personnel à l'habilitation électrique et aux premiers secours



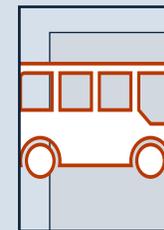
Réaliser une formation de garde-pêche



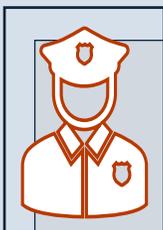
Signer une convention de partenariat avec le Territoire de l'Ouest pour la surveillance de la Rivière des Galets



Signer une convention de partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité



Faire l'acquisition du nouveau véhicule d'animation



Mettre en place une convention avec la Gendarmerie Nationale



Participer à Gayar PikNik



Travailler sur une stratégie de communication de nos actions